



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

Le 24 janvier 2005

**La Conférence canadienne des arts exhorte le nouveau gouvernement du Canada à maintenir l'augmentation prévue du budget du Conseil des Arts du Canada et à renforcer les arts et la culture du Canada au pays et sur la scène internationale**

La Conférence canadienne des arts (CCA) félicite tous les députés nouveaux et ceux qui ont été réélus pour constituer le 39<sup>e</sup> Parlement du Canada et accueille particulièrement le nouveau gouvernement que se sont donnés les Canadiens. Comme premier point important à l'ordre du jour pour le secteur de la culture, la CCA demande au nouveau gouvernement d'honorer l'augmentation prévue du budget du Conseil des Arts du Canada annoncée le 23 novembre dernier.

« La décision d'augmenter le budget du Conseil des arts du Canada de 150 millions de dollars sur une période trois ans n'était pas un simple promesse électorale du précédent gouvernement, » dit Alain Pineau, Directeur général de la CCA. « L'augmentation prévue a été appuyée au dernier Parlement par les députés de tous les partis politiques incluant celui de la critique aux affaires culturelles du Parti Conservateur Mme Bev Oda et a reçu l'approbation du Cabinet en vue d'être transmise au Conseil du Trésor avant le déclenchement de l'élection. Cette augmentation si nécessaire est enfin dans la machine gouvernementale et jouit d'un budget identifié. Il faudrait une décision délibérée du nouveau gouvernement pour l'annuler ou en retarder l'application. »

Cet investissement dans le secteur de la culture du Canada, qui aurait dû être fait depuis longtemps, a fait l'objet de nombreux mémoires présentés au Comité des finances par le secteur des affaires et celui de la culture du Canada. « Il sera bien temps de procéder à une révision des programmes et des processus, » ajoute Alain Pineau, « mais il est crucial d'appuyer immédiatement la créativité au pays et compte tenu des sommes relativement modestes qui sont prévues dans la première phase d'un plan triennal, nous invitons ardemment le gouvernement conservateur à confirmer la décision du précédent gouvernement. »

La CCA demande aussi au nouveau gouvernement de se pencher notamment sur les priorités suivantes sans tarder :

- Rétablir les arts et la culture comme « troisième pilier » de la diplomatie internationale du Canada et doter le ministère des Affaires étrangères de ressources financières additionnelles pour soutenir ce secteur.
- Élaborer des politiques claires pour assurer le juste traitement fiscal des artistes par l'Agence du revenu du Canada, y compris améliorer leurs exemptions fiscales, étaler leur revenu sur les années suivantes et leur permettre de profiter des avantages sociaux sans mettre en danger leur statut d'entrepreneurs autonomes.
- Maintenir les politiques qui protègent la propriété canadienne existante de nos médias et de nos entreprises culturelles; restreindre à la fois la propriété étrangère et la concentration de la propriété dans les industries de la culture et renforcer l'expression

culturelle nationale au moyen de politiques qui encouragent l'investissement canadien dans les entreprises du secteur de la culture.

- Accroître le financement de CBC/SRC sur une base pluriannuelle et maintenir les objectifs culturels de la *Loi sur la radiodiffusion* au 21<sup>e</sup> siècle.
- Revoir la *Loi sur le droit d'auteur* afin d'augmenter les droits moraux et économiques des créateurs, des propriétaires des droits d'auteur et des licenciés.
- Introduire une nouvelle politique fédérale sur les musées qui comprendrait l'investissement d'argent nouveau dans des programmes durables, pluriannuels et prévisibles.

La CCA signale que le nouveau gouvernement conservateur a été élu précisément à un moment où il est impératif d'évaluer le cadre stratégique national de l'ensemble du secteur de la culture. Des aspects importants de ce cadre stratégique ont été mis en place par des gouvernements conservateurs antérieurs, qui ont adopté la loi sur le statut de l'artiste, entrepris les révisions de la *Loi sur le droit d'auteur* et créé une série de groupes de travail et d'autres initiatives législatives destinées à soutenir les industries des arts et de la culture.

La CCA entend travailler en étroite collaboration avec le nouveau gouvernement pour aider à recentrer et à cadrer les politiques culturelles canadiennes du 21<sup>e</sup> siècle face aux défis courants de la technologie et du commerce international. « Pendant le dernier Parlement, la CCA a travaillé de façon constructive avec la critique conservatrice du Patrimoine Bev Oda », dit M. Pineau, « et nous sommes certains que peu importe le rôle qu'elle pourrait jouer dans le prochain gouvernement, sa compréhension du secteur guidera ses collègues du nouveau gouvernement à la Chambre. »

La Conférence canadienne des arts est la plus grand rassemblement de particuliers et d'organismes du pays engagés par les enjeux du domaine des arts et de la culture. À ce titre, elle représente près d'un quart de millions de Canadiens. Organisme non partisan qui s'efforce de contribuer au caractère unique de la société canadienne dans le secteur de la culture, la CCA travaillera en étroite collaboration avec tous les partis politiques et les députés représentés à la nouvelle Chambre.

La CCA a pour mission de contribuer à un débat politique lucide sur le secteur culturel au Canada et de déterminer comment permettre à nos artistes, à nos institutions et à nos entreprises culturelles de s'épanouir pour le bénéfice de tous les Canadiens. La CCA s'acquitte de cette mission en organisant notamment une conférence importante qui aura lieu à Ottawa du 2 au 4 mars 2006, afin de définir l'environnement fédéral courant en matière de politique culturelle et d'élaborer les plans d'action pour l'avenir.

**Inscrivez-vous à la conférence nationale de 2006 de la CCA « Tracer la politique culturelle du Canada - Où allons-nous maintenant? »**

La conférence, qui aura lieu à Ottawa du jeudi 2 mars au samedi 4 mars, sera une consultation exhaustive de nos membres et du secteur des arts et de la culture en général afin d'établir nos priorités d'action auprès du prochain gouvernement.

- 30 -

**Pour renseignements supplémentaires, veuillez prendre contact avec :**

Alain Pineau

Directeur general/ National Director

Canadian Conference of the Arts / Conférence canadienne des arts

804 – 130 rue Albert Street

Ottawa ON K1P 5G4

Tél. : (613) 238-3561, poste. 21 Téléc. : (613) 238-4849

[apineau@ccarts.ca](mailto:apineau@ccarts.ca); [www.ccarts.ca](http://www.ccarts.ca)